



ESAT Mutualiste de Montbard

390 rue Charles de Gaulle - 21500 Montbard

Tél : 03 80 89 90 20

esat-montbard@mfbssam.fr

Un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), plus connu sous son ancien nom « CAT », emploie des personnes en situation de handicap et vise leur réinsertion professionnelle ainsi que sociale.

Un ESAT est un établissement médico-social qui offre un travail dit « protégé », permettant aux personnes en situation de handicap de trouver un emploi adapté et d'occuper une place dans la société. Rompre l'isolement, favoriser l'estime de soi, offrir de nouveau une dignité d'acteur économique, proposer une intégration sociale active : autant d'atouts pour ces personnes.

Un ESAT, c'est également un fournisseur de produits et de services, au même titre qu'une entreprise, avec des compétences larges, reconnues et de qualité

7 secteurs d'activité tournés vers la satisfaction de nos clients :

ROUTAGE & IMPRESSION : impression numérique de catalogues/cartes de visites/flyers/affiches, insertion manuelle ou automatique de documents dans des enveloppes, affranchissement, envoi de colis de différentes tailles, mise sous film, assemblage de publicités...

CUISINE CENTRALE ET RESTAURATION : fabrication de 600 repas/jour, location de salles de restauration pour entreprises et particuliers, service traiteur.

ESPACES VERTS : entretien des espaces verts auprès des particuliers **et des entreprises**.

HYGIÈNE ET PROPRETÉ : entretien des locaux pour les entreprises, balayage sec et humide, aspirateur, monobrosse, autolaveuse, lavage de vitres;

MÉCANIQUE SOUDURE : soudure par points et semi-automatique, coupe de tubes.

CONDITIONNEMENT : produits pharmaceutiques et conditionnements divers.

MENUISERIE : fabrication de tréteaux.

Selon la loi handicap du 11 février 2005 et le décret du 9 février 2006, toute entreprise de plus de 20 salariés est tenue d'employer au moins 6% de personnel handicapé.

En passant des contrats de sous-traitance ou/et de prestations de service avec notre ESAT, l'entreprise peut être exonérée de tout ou partie de ses obligations d'emploi.

 **115 travailleurs en situation de handicap**

 **37 salariés**